



COMING SOON - 2007 AGRINVEST NOTICES AND AGRINVEST KICKSTART BENEFITS

2007 AgrilInvest Notices

2007 AgrilInvest Notices will be mailed to producers starting in late March. The notices include the following information:

- Final AgrilInvest Kickstart benefit amount
- Government contributions for 2007 AgrilInvest
- AgrilInvest account balance
- How to withdraw AgrilInvest funds

For the 2007 program year, producers do not have to make a deposit to receive 2007 AgrilInvest benefits. This is a transition measure while the federal government works toward having accounts held in financial institutions. AgrilInvest accounts are currently held by the federal government.

Final AgrilInvest Kickstart Benefits

The payment percentage for AgrilInvest Kickstart has been increased from 2.63% to 3.25% of Allowable Net Sales (ANS). The final AgrilInvest Kickstart benefit will be placed directly into AgrilInvest accounts held by the federal government. Farmers have the option to withdraw the money or leave it in their AgrilInvest account.

AgrilInvest Kickstart is a one-time federal initiative to help build new AgrilInvest producer accounts. As of March 9, 2009 approximately 127,000 farmers have received over \$380 million in benefits.

In Quebec, the program is delivered provincially.

For more information about AgrilInvest or AgrilInvest Kickstart, farmers can visit the AgrilInvest website at www.agr.gc.ca/agriinvest or contact the federal administration toll free at 1-866-367-8506.

For more information about the program in Quebec, farmers can visit the La Financière agricole website at www.fadq.gc.ca or call toll free at 1-800-749-3646.



À SUIVRE – AVIS D'INSCRIPTION À AGRICULTURE ET PAIEMENTS DE DÉMARRAGE D'AGRI-INVESTISSEMENT POUR 2007

Avis d'inscription à Agri-investissement pour 2007

Les avis d'inscription à Agri-investissement pour l'année 2007 seront envoyés aux producteurs par la poste à compter de la fin de mars. Les avis renferment les renseignements suivants :

- Montant du paiement final de démarrage d'Agri-investissement
- Contributions gouvernementales pour Agri-investissement 2007
- Solde du compte Agri-investissement
- Comment retirer des fonds du compte Agri-investissement

Les producteurs n'ont pas à faire de dépôt afin de recevoir des paiements d'Agri-investissement pour l'année de programme 2007. Il s'agit d'une mesure pour assurer la transition pendant que le gouvernement s'affaire à ouvrir des comptes dans les institutions financières. Les comptes Agri-investissement sont administrés actuellement par le gouvernement fédéral.

Montant du paiement final de démarrage d'Agri-investissement

Le pourcentage utilisé pour calculer le paiement du Programme de démarrage d'Agri-investissement est passé de 2,63 % à 3,25 % des ventes nettes ajustées (VNA). Le dernier paiement du Programme sera déposé directement dans les comptes Agri-investissement gérés par le gouvernement fédéral. Les agriculteurs peuvent retirer les fonds ou les laisser dans leur compte d'Agri-investissement.

Le Programme de démarrage d'Agri-investissement est un programme fédéral ponctuel qui a servi à créer de nouveaux comptes pour les producteurs. En date du 9 mars 2009, environ 127 000 agriculteurs avaient reçu des paiements totalisant plus de 380 millions de dollars.

Au Québec, c'est la province qui administre le Programme.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Programme d'Agri-investissement ou le Programme de démarrage d'Agri-investissement, les agriculteurs peuvent visiter le site Web du programme à l'adresse www.agr.gc.ca/agriinvestissement ou communiquer avec l'administration fédérale en composant sans frais le 1-866-367-8506.

Pour obtenir plus d'information sur le programme au Québec, les agriculteurs peuvent visiter le site Web de La Financière agricole à l'adresse www.fadq.gc.ca ou composer sans frais le 1-800-749-3646.